

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur FOREZ Daniel - 1<sup>er</sup> adjoint en remplacement de Monsieur le Maire - absent à la séance.

**Présents** : Messieurs BERTHOMIEU M. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. - SOULIÉ Ch.

Mesdames GALZY I. - GROUSSET E. - LABROUSSE M. - PAILLÈS S. - ROUSSET A.

**Absents** : BOUTES F. (Maire)

**Procurations** : LAVIT F. à LOPEZ Ch. - BOUDET A. à FOREZ D.

**Secrétaire de séance** : LABROUSSE Marlène

56/2023 - Salle des Fêtes - Choix de l'architecte

Monsieur FOREZ Daniel - 1<sup>er</sup> adjoint présente au Conseil Municipal, le résultat de la consultation réalisée dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la salle des Fêtes de la commune.

Deux cabinets d'architectures ont été consultés.

Architecte CANAL Olivier - 8.25 % du montant HT des travaux

Architecte PLAIRE Stéphane - Pas de réponse

Il demande au Conseil de bien vouloir prendre connaissance de l'estimation proposée et de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur FOREZ Daniel - 1<sup>er</sup> adjoint, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

CHOISIT l'atelier CANAL Olivier, architectes pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réaménagement de la salle des Fêtes de la commune.

AUTORISE Monsieur FOREZ Daniel - 1<sup>er</sup> adjoint à signer la commande correspondante et lui confère en tant que besoin, toute délégation pour le bon déroulement de cette mission.

AUTORISE Monsieur FOREZ Daniel - 1<sup>er</sup> adjoint à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le 1<sup>er</sup> adjoint - FOREZ Daniel

